



# Groupe UC-FLNKS et NATIONALISTES



DEBAT DU 14 OCTOBRE 2015

## DECLARATION LIMINAIRE

PRESENTEE PAR MME CAROLINE MACHORO-REIGNIER

Le 8 mars 1997, l'Union Calédonienne réunie en comité directeur extraordinaire à la tribu de Poindah, adoptait une motion destinée à débloquent le dossier de l'accès à la ressource pour l'usine du Nord, je cite : « [...] *au vu de la résistance affichée par la société Eramet-SLN, [...] l'Union Calédonienne engage ses militants et ses structures à se mobiliser et invite l'ensemble de la population du Territoire à s'associer à toute démarche permettant de faire aboutir le dossier, dans les meilleurs délais* ».

C'est par ces termes que l'UC fit entrer le préalable minier dans une phase active où pendant plusieurs mois, les militants indépendantistes et de l'USTKE, syndicat majoritaire à la SMSP, ont manifesté, se sont relayés sur des piquets de grève, des barrages à l'entrée des mines, dormant parfois à la belle étoile pour que l'usine du Nord se réalise. Leur sacrifice fût réel, au prix d'une perte d'emploi pour certains et de périodes d'emprisonnement pour d'autres. La mobilisation engagée avec dignité, conviction et respect, particulièrement par de nombreux jeunes qui se sont investis pour la construction du pays, s'est renforcée avec l'intervention d'autres syndicats et surtout un soutien populaire au-delà des partis politiques.

Rendons hommage à leur engagement et à leur ténacité car ils n'ont jamais douté, alors même que dans le camp indépendantiste, certains mettaient en doute l'efficacité de la démarche, allant jusqu'à déplorer « *un préalable minier qui gênait les discussions sur l'avenir* ».

Les militants n'ont pas douté car ils étaient héritiers d'un grand rêve commencé presque 40 ans plus tôt. Un numéro spécial de *l'Avenir Calédonien*, daté du 16 juin 1961, présente les lignes directrices d'un plan de développement du Nord Calédonien et la création d'une société d'économie mixte pour contribuer à ce développement. « *Les objectifs de cette société, écrit Maurice Lenormand, seraient confiées à des sociétés filiales qui comprendraient un combinat industriel constitué d'une usine de nickel et d'une centrale électrique, d'un ensemble portuaire, d'une société de construction et d'opérations immobilières, d'une société hydraulique et d'une société de développement rural* ». En conclusion, l'organe de l'Union Calédonienne émettait le vœu que « *tous les Calédoniens puissent comprendre l'importance et la portée de ce plan et œuvrer pour sa réalisation derrière ceux qui l'ont conçu et le défendent* ».

Mais la réalisation de ce grand projet fût contrarié par la volonté de l'Etat français de réduire fortement le pouvoir des institutions calédoniennes avec la Loi Jacquinot du 21 décembre 1963 puis subit un coup fatal avec les Lois Billote du 3 janvier 1969 qui transfèrent à l'Etat les décisions se rapportant à l'activité minière calédonienne, tout en classant le nickel, le cobalt et le chrome calédoniens dans la catégorie des substances stratégiques, au même titre que l'uranium et le pétrole...

Cette volonté centralisatrice de l'Etat n'a cependant pas entamé la détermination de l'Union Calédonienne à se battre pour le rééquilibrage. En 1983, le gouvernement Tjibaou va reprendre à son compte les grandes lignes de projet du Nord présenté par Maurice Lenormand

dans les années 60. Remis au goût du jour, ce projet voulait faire de Népoui un port en eau profonde, avec des zones industrielles, une fonderie de nickel, une usine agro-alimentaire et le reste du nord n'était pas en reste avec le projet d'aménagement autour du grand « H ». Le projet fût alors pilonné par la presse de l'époque et l'instabilité politique va achever d'enterrer cette ambition majeure pour la deuxième fois.

Mais grâce à cette adversité, la détermination des indépendantistes s'est renforcée et ce combat pour l'usine du Nord est devenu indissociable de l'idée de rééquilibrage et fût pour les Kanak l'occasion de se réapproprier symboliquement leur pays. Il n'est donc pas étonnant que, peu après l'apposition des signatures sur les Accords de Matignon-Oudinot, des discussions entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou aient débouché sur l'achat de la SMSP par la province Nord, faisant ainsi entrer les Kanak dans le cercle très fermé des exploitants du nickel, et permettant de faire un nouveau pas vers l'usine du Nord.

La vente de la SMSP devint officielle le 5 octobre 1990 et plus rien n'arrêtera la longue marche pour l'usine du Nord. Le Premier ministre français Alain Juppé avait lancé aux responsables indépendantistes de l'époque : « *Vous voulez de la ressource pour votre projet d'usine, trouvez un partenaire* ». Les indépendantistes sont allés chercher les Canadiens de Falconbridge et le préalable minier a eu raison des tergiversations de la SLN avec la signature, le 1<sup>er</sup> février 1998, de l'accord de Bercy qui organise le processus d'échange des massifs de Poum et de Koniambo. Une signature rendue possible par l'investissement pendant de longues années, de milliers de militants sur les trois provinces, faisant entrer pour toujours l'usine du Nord dans le patrimoine politique des indépendantistes.

Mais prendre le contrôle de l'opérateur minier SMSP, accéder à une ressource minière suffisante pour que l'usine du Nord devienne réalité, ne constituait pas une fin en soi mais bien la première étape d'une nouvelle politique minière et métallurgique devant permettre d'atteindre deux objectifs primordiaux : favoriser le développement local en réinvestissant les dividendes du nickel et construire l'indépendance économique et financière du pays.

Tout ceux qui ont permis à la SMSP de devenir un acteur majeur de la mine et de la métallurgie attendaient qu'elle soit bien sûr le moteur d'un rééquilibrage entre provinces mais aussi à l'intérieur de la province en faisant la promotion de l'actionnariat populaire, en aidant à la création de sociétés locales, et en favorisant la diversification économique. La prise de contrôle de cet opérateur offrait aussi aux Kanak l'opportunité de ne plus être marginalisés dans l'économie du pays et de ne plus être cantonnés aux tâches subalternes de l'industrie du nickel. Ils attendaient surtout de devenir des acteurs économiques à part entière et d'accéder à l'emploi, plus qu'à une distribution de dividendes ou de royalties.

S'il est indéniable que la SMSP, devenue filiale de la Sofinor, a rempli ce rôle moteur pendant une dizaine d'années, certains jugent qu'elle s'en est peu à peu écartée, mettant davantage ses forces au service d'une stratégie d'expansion offshore... En ce qui nous concerne, nous sommes favorables à ce que la SMSP saisisse des opportunités de développement international. Nous considérons cependant que son action ne doit occulter la dynamique nécessaire du développement local. Près de 20 ans après le préalable minier, trop de communes restent à l'écart du développement et les communes minières elles-mêmes ont peu profité de la dynamique de l'usine du Nord...

Il ressort que le mode de gouvernance de la SMSP, valable aux premières heures de cet outil, mérite aujourd'hui d'être revu pour offrir plus de transparence, dans le but à la fois de rassurer tous ceux qui se sont battus pour son développement et pour que cet important

acteur de notre économie prenne efficacement sa place dans la future stratégie nickel du pays qui devra être définie par tous.

Pour rappel, en 1996, les militants de l'Union Calédonienne ont avalisé un livre blanc regroupant les priorités du mouvement en prévision des négociations de 1998, parmi lesquelles la rétrocession des ressources naturelles et des outils qui en assurent la valorisation. Une orientation partagée par l'ensemble des indépendantistes et que l'UC réaffirme chaque année dans une motion à l'issue de son congrès car elle répond à une exigence : permettre au pays de maîtriser les secteurs stratégiques de son économie et d'assumer son émancipation financière et politique. Un objectif qui est la base de ce que l'UC revendique depuis des années :

- l'appropriation par le pays de son patrimoine minier avec la création d'un établissement public chargé de la gestion et du portage des titres miniers
- une prise de participation majoritaire au capital de la SLN
- la mise en place d'une entité pays qui assurera le portage des participations publiques au capital des trois sociétés métallurgiques

Mais maîtriser la ressource minière et contrôler les outils de sa valorisation serait un processus incomplet sans une stratégie dans laquelle devront s'inscrire les acteurs calédoniens de la mine et de la métallurgie, publics et privés. Pas une stratégie se limitant à une seule province ou un seul acteur industriel, mais bien une stratégie globale, à l'échelle du pays.

En ce sens, le schéma de mise en valeur des ressources minières adopté en 2009 – et obtenu par les indépendantistes lors des négociations sur l'Accord de Nouméa – a constitué un premier pas, mais il se cantonne à des recommandations et de grandes orientations qui ne suffisent pas à faire une stratégie et il n'est pas opposable juridiquement. C'est pour le compléter que l'Union Calédonienne, conforté par le Parti Travailleiste et la Dynamique Unitaire Sud a demandé la création du Comité stratégique industriel en 2010. Et même si après trois années de débat, autour notamment du rapport Duthilleul, les échanges n'ont pas abouti, il reste du devoir de nos élus et des acteurs calédoniens du nickel de définir une stratégie pour ce secteur.

Il s'agit bien de rechercher une optimisation des performances de tous nos opérateurs pour que le pays bénéficie de meilleures retombées économiques et financières. A partir d'une analyse prospective sérieuse, définir un cadre stratégique où la place, les perspectives d'exploitation et la contribution de chacun seront clairement établis, dans une perspective de développement durable pour préserver les intérêts des générations futures, sera de nature à sécuriser les acteurs locaux du nickel, notre système économique et les perspectives budgétaires de nos institutions. Ce cadre stratégique, qui devra évoluer en fonction de la conjoncture, permettra au pays de mieux affronter les fluctuations inhérentes au secteur des matières premières.

Mais cette volonté d'éviter à la Nouvelle-Calédonie de trop subir l'évolution du marché du nickel doit aussi passer par la mise en place progressive d'une « diplomatie minière » selon les termes du schéma minier. Il s'agirait alors de nouer des alliances stratégiques avec des pays producteurs comme l'Indonésie, les Philippines et la Papouasie afin de peser sur l'évolution de ce marché. C'est tout le sens de l'OPEN (Organisation des pays producteurs de nickel) demandée par l'Union Calédonienne dans une de ses motions du congrès de Lifou en 2013.

Il y a un demi-siècle, quelques pionniers semèrent l'idée que les Calédoniens avaient le droit de décider quoi faire de leurs ressources minières. A partir de là, cette préoccupation fût au centre de l'engagement du Front indépendantiste puis du FLNKS : avoir la maîtrise. Avoir la maîtrise de nos ressources naturelles, avoir la maîtrise des outils industriels, avoir la maîtrise de la rente minière et métallurgique. Mais aujourd'hui, le pays n'a pas la maîtrise de la stratégie de son secteur nickel, car celle-ci reste à définir...

Aujourd'hui, le congrès est interpellé pour remédier à l'irresponsabilité du président du gouvernement dans son refus de faire aboutir un dossier qui, dans un fonctionnement institutionnel normal, ne devrait poser aucun problème... Nous répondrons à la question qui nous est posée, mais nous estimons qu'il serait irrespectueux, voire irresponsable, de cantonner les débats de la première institution représentative des Calédoniens au seul sujet de ces exportations ponctuelles vers la Chine. En effet, la conjoncture difficile du marché du nickel, aux perspectives très incertaines, qui impacte durement tous les acteurs locaux, nous impose de poser enfin les axes d'une vraie stratégie nickel gagnant-gagnant pour tous les Calédoniens. Pour ce faire, nous proposons la réactivation du Comité stratégique industriel qui se chargera de produire cette stratégie, pour qu'à l'avenir, le nickel ne soit plus un facteur d'opposition entre Calédoniens mais devienne un vecteur de prospérité durable pour l'ensemble du pays...

Pour conclure, je souhaite rappeler un extrait de la déclaration du groupe UC-FLNKS, lors du vote de la délibération relative au Schéma de mise en valeur des ressources minières en 2009 et qui reste une référence pour la décision que nous allons prendre aujourd'hui :

*« La valorisation de la ressource minière doit se réaliser dans le respect de l'environnement humain, culturel, pour que nous, peuple et citoyens, en retirions des bienfaits pour notre bien-être, pour que nous puissions faire évoluer nos communautés, notre société, notre pays et pour que nous léguions à notre descendance un capital valorisé ».*

*« Désormais, les évolutions de notre industrie minière vont s'organiser à partir de ce document d'orientation qui constitue le schéma de mise en valeur des richesses minières. Ce texte et les textes réglementaires qui en découleront ont la prétention de porter la Nouvelle-Calédonie « à la hauteur des enjeux d'un grand pays minier ». Nous veillerons pour notre part, à ce que cette ambitions légitime n'occulte pas les besoins et les préoccupations quotidiennes de nos populations et que, dans chaque usage que le pays fera de cette ressource, la décence et la dignité des Calédoniens seront une exigence. »*